

Image du mois



Est-ce Juste un mur d'apartheid..?



Pour Israël, le mur est une arme redoutable contre le terrorisme. Une nécessité! Là où il passe les kamikazes trépassent en explosant de rage. Imperméabilité totale et nécessité pour assurer la sécurité d'Israël.

Et du coup le monde comprend et oublie que comme par hasard, ce mur s'éloigne dramatiquement de la ligne verte, confisque les meilleures terres palestiniennes coupe les villages en deux, sépare les étudiants de leurs écoles et de leurs universités, des malades des hôpitaux et des agriculteurs de leurs champs.

Personne ne se demande, que si ce mur est si efficace que ça, et s'il n'est justifié que par la sécurité, pourquoi alors aller l'ériger si loin de la ligne verte et des frontières israéliennes internationalement reconnus?

Durant les années Trente, on a également compris Mussolini (qui pour élargir l'espace vital de l'Italie a même inventé des décorations pour les femmes très fertiles). Et un certain chancelier (Britannique

SVP!) du nom d'Arthur Neville C. Chamberlain n'était-il pas allé serrer la main d'Hitler après les exploits de ce dernier hors de ses frontières et après la nuit de cristal? Personne n'osait parler de racisme et d'« antisémitisme »... Raison d'état oblige..!

J'exagère? Je plonge dans les abysses de la haine de l'israélien? Alors qu'on m'explique la signification de ces propos du vice-ministre de la défense (le 24 février dernier) devant les caméras de la télévision israélienne: « **Les musulmans souffrent d'une déformation génétique et culturelle qui les rend très méchants** »

Cela ne ressemble-il pas aux propos nazis pour justifier l'extermination des juifs?

Les propos ont été si « forts », qu'ils avaient choqué bon nombre d'israéliens, notamment la gauche travailliste!

A moins que travaillistes et Likoud jouent le rôle des flics partenaires lors de l'interrogatoire: L'un jouant le méchant et l'autre le gentil... L'horreur serait ainsi sauvé!

A. El Faulad

AU FIL DES JOURS

Lettre adressée par la Coalition « Justice pour Adil Charkaoui » au Premier ministre du Canada

M. le Premier ministre,

Nous vous écrivons cette lettre pour vous faire part de notre grande préoccupation face à la situation dans laquelle se trouvent MM. Mohammad Mahjoub, Mahmoud Jaballah, Hassan Almrei, Mohamed Harkat et Adil Charkaoui. Ces cinq hommes ont en commun le fait d'être musulmans et d'être présentement détenus au Canada sur la base de certificats de sécurité, sans qu'aucune accusation ne soit portée contre eux. En vertu de ce processus, un immigrant ou un réfugié peut être détenu indéfiniment sur la base de preuves secrètes et risque d'être déporté dans son pays d'origine même si la torture et la mort l'y attendent.

Le processus des certificats de sécurité va à l'encontre des règles fondamentales de justice et constitue une attaque inacceptable contre les droits et libertés, dont le droit à une défense pleine et entière et le droit à un procès juste et équitable. En effet, selon la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, les personnes détenues en vertu d'un certificat de sécurité n'ont pas accès à l'ensemble de la preuve utilisée contre elles, pas plus que leur avocat. Vous conviendrez sûrement M. le Premier ministre qu'il est impossible de présenter une défense contre des allégations que seuls la Couronne et le juge connaissent. De plus, la décision du juge qui entend la cause est sans appel et elle porte non pas sur les faits, mais sur la "raisonnabilité" de l'émission du certificat de sécurité.

Les cinq hommes musulmans nommés plus haut ont déjà passé collectivement 124 mois en détention préventive -27 mois en isolement pour l'un d'entre eux- et cela sans qu'aucune accusation ne soit portée contre eux. Parce que le ministre de la Citoyenneté et de l'immigration et le Solliciteur général ont décidé qu'ils représentaient des menaces à la sécurité nationale du Canada, ces hommes sont séparés de leur famille, de leur épouse et de leurs enfants. Depuis que vous êtes entré en fonction, le pouvoir de faire arrêter, emprisonner et déporter quelqu'un, même s'il risque la torture et la mort, repose exclusivement entre les mains de la Vice-Première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Ann McLellan.

Des organisations comme Amnistie Internationale et la Commission Interaméricaine des Droits Humains de l'Organisation des États Américains ont critiqué le processus des certificats de sécurité. Des juges de la Cour Fédérale ont aussi dénoncé le rôle limité qu'ils peuvent jouer dans ce processus. Mais ils doivent suivre la loi et c'est pour cela que nous nous adressons à vous aujourd'hui. Nous refusons de sacrifier les droits et libertés dont les Canadiens et Canadiennes sont si fiers au nom de la sécurité nationale ou même de la sécurité publique. Nous pensons que si les

services de renseignements détiennent des preuves contre les hommes détenus sous des certificats de sécurité, ils n'ont qu'à les accuser formellement afin qu'ils aient droit à un procès juste et équitable et qu'ils aient accès à l'ensemble de la preuve, ce qui est essentiel pour préparer une défense pleine et entière.

Les protestations soulevées par le cas de Maher Arar, qui a été déporté par les autorités américaines en Syrie, où il a été détenu et torturé, montrent que les Canadiens sont farouchement opposés à la torture et qu'ils seraient choqués d'apprendre que les autorités canadiennes envoient des gens vers des pays où l'on sait pertinemment que la prison, la torture et la mort les attendent. La peine de mort a été abolie au Canada depuis plusieurs années et aucun citoyen ne pourrait tolérer de savoir que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la ministre de la Sécurité publique, peut condamner des immigrants et des réfugiés à mort via la déportation, grâce à l'existence des certificats de sécurité.

Enfin, il faut que vous compreniez M. le Premier ministre que le sort réservé aux cinq hommes musulmans détenus en vertu des certificats de sécurité est lié au harcèlement et à l'intimidation que les services de renseignements canadiens et étrangers exercent contre les communautés arabe et musulmane. En effet, la Coalition pour la Surveillance Internationale des Libertés Civiles a dénoncé, dans un rapport intitulé Dans L'ombre de la loi, le fait que des centaines d'Arabes ou de Musulmans recevaient la visite d'agents des services de renseignement, qui les interrogent et les menacent d'arrestation et de détention préventive s'ils refusent de collaborer.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons M. le Premier ministre : de libérer les cinq hommes musulmans détenus en vertu de certificats de sécurité ou de les accuser formellement et de leur accorder un procès juste et équitable; d'abolir les certificats de sécurité; de mettre fin aux déportations vers des pays où les emprisonnements arbitraires, les traitements cruels et inhumains et les exécutions sont documentés; d'arrêter le harcèlement et l'intimidation exercés par les services de renseignements canadiens contre les communautés arabes et musulmanes; et d'arrêter d'utiliser des boucs émissaires pour montrer à l'administration Bush que le Canada fait sa part dans la guerre au terrorisme.

Nous apprécierions grandement vous rencontrer afin de discuter plus en profondeur de cette question avec vous, et ce d'ici deux semaines. En espérant une réponse de votre part le plus vite possible.

Sincèrement,

Source : Coalition Justice pour Adil Charkaoui (20/02/2004)

Tél. : (514) 859-9023

Courriel : justiceforadil@riseup.net

www.adilinfo.org

Marche Al-Kawsar مارخي الكوثر

Arabic & Oriental Grocery
Halal meat, Islamic gifts, hijabs

لحم ودجاج حلال؛ ولدينا جميع المواد الغذائية حلال

ويوجد لدينا هداية إسلامية وحجابات

1700 Oxford,
St-Laurent, Qc, H4L 1B7

Tel : (514) 331-0200

Fax : (514) 331-0200